



(0045)

BRANCHE  
**Caoutchouc**

# SALARIÉS DE LA BRANCHE DU CAOUTCHOUC, À NOUS DE FAIRE GRANDIR LE RAPPORT DE FORCE ! LA GRÈVE POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES, C'EST AUSSI LA NÔTRE.

**U**n grand nombre de syndicats de nos industries sont en grève depuis plus de 15 jours et nous attendent.

Alors, comment on s'organise ?

**Nous ne pouvons pas laisser les salariés des industries pétrolières et chimiques tenir l'action à bout de bras pour l'augmentation des salaires, se battre tout seuls pour le refus des réformes retraites et assurance chômage, et les regarder souffrir.**

Notre industrie du caoutchouc est une industrie de très haute technologie à forte valeur ajoutée, affichant un chiffre d'affaires de plus de 14 milliards d'euros. Malgré cela, le patronat de cette branche ne veut pas d'un accord salaire qui réponde aux besoins des salariés.

Rien ne nous sera épargné par cette classe dirigeante qui a pour seule préoccupation l'augmentation des dividendes reversés aux parasites que sont les actionnaires. Pour ce faire, ces nantis n'auront aucun remords à pousser les salariés de la pauvreté à la misère.

Dans toutes les entreprises du caoutchouc, nous subissons la dégradation des conditions de travail, la flexibilité et la réactivité sans fin, où le salarié se doit d'être corvéable à merci sans jamais être reconnu.

**Cessons immédiatement d'accepter que notre quotidien de salarié exploité sans limite soit celui de la peur du lendemain ne pouvant plus payer les factures.**

Sommes-nous condamnés à survivre, à récupérer les miettes, à racler les fonds de tiroirs pendant que ceux qui nous dirigent sont dans l'opulence la plus totale ?

Qui, dans le caoutchouc, peut accepter l'insulte et le mépris d'un gouvernement qui annonce la fin de l'abondance et l'injonction de faire preuve de sobriété, quand la fin du mois se situe au 20<sup>ème</sup> ou 15<sup>ème</sup> jour du mois, quand ce n'est pas un découvert qui ne sera pas comblé par le paiement d'un salaire de misère ?

**C'est pour toutes ces raisons que la FNIC-CGT a pris la lourde décision de ne plus participer aux négociations paritaires tant qu'il n'y aura pas d'accord salaire faisant un juste retour des richesses créées par les salariés.**

**POUR OBTENIR CET ACCORD SALAIRE, L'ACTION DES SALARIÉS EST INÉVITABLE.**

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE DANS LA BRANCHE DU CAOUTCHOUC.**

Le 11 octobre 2022 :

- Exigeons qu'il n'y ait aucun salaire de base inférieur à 2 000 €.
- Exigeons la reconnaissance de la pénibilité au travail par des départs anticipés.
- Rassemblements devant les sites qui sont en grève reconductible depuis le 20 septembre tels que les raffineries, les sites chimiques, etc.

**Rapprochez-vous de vos élus CGT pour les inscriptions afin d'organiser les transports.**

- Bourgogne Franche-Comté, Rhône Alpes : rassemblement Total Feyzin.
- Normandie : rassemblements ExxonMobil Gravenchon, Total Gonfreville.
- PACA : rassemblements Esso Fos et Total La Mède.

Nous ne pouvons pas accepter de voir chaque jour nos droits et libertés attaqués et, par la même occasion, voir cette bourgeoisie patronale s'en mettre plein les poches ! Ces patrons ont terminé l'année 2020 avec autant de bénéfices et de trésorerie qu'avant la pandémie, en nous plongeant dans une misère grandissante. ■

**LES SALARIÉS DE LA BRANCHE DU CAOUTCHOUC DOIVENT TOUS ÊTRE DANS LA GRÈVE !**

**RASSEMBLONS-NOUS TOUS DEVANT LES SITES QUI SONT EN GRÈVE RECONDUCTIBLE DEPUIS LE 20 SEPTEMBRE, POUR ORGANISER LA CONVERGENCE DES LUTTES.**